

De l'oral à l'écrit : le cas des Acadiens de la Nouvelle-Écosse

Carmen d'Entremont

Numéro 16-17, automne 2009, printemps 2010

Éditer des contes de tradition orale : pour qui? comment?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045133ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/045133ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

d'Entremont, C. (2009). De l'oral à l'écrit : le cas des Acadiens de la Nouvelle-Écosse. *Port Acadie*, (16-17), 87–97. <https://doi.org/10.7202/045133ar>

Résumé de l'article

Pour divers travaux pédagogiques, j'ai recueilli des récits populaires auprès de conteurs de Pubnico-Ouest. Parmi les particularités locales, plusieurs témoins combinent l'anglais et le français naturellement, ce qui reflète le bilinguisme fonctionnel de la population. Je me suis donc efforcée de transcrire mot à mot les narrations des informateurs, en respectant et en restant fidèle à la langue des conteurs, car il fallait préserver à l'écrit la spécificité orale de la région sans perturber la compréhension. Toutefois, cette méthode, qui régularise la graphie tout en conservant le mot-à-mot de la transcription, rend laborieuse la lecture pour ceux que rebute cette combinaison inhabituelle de l'anglais et du français. Faut-il corriger, récrire ou traduire les récits oraux de mon corpus pour les rendre accessibles au grand public? Comment alors rester fidèle aux récits des conteurs et à la langue macaronique qui représente leur réalité?

De l'oral à l'écrit : le cas des Acadiens de la Nouvelle-Écosse

Carmen d'Entremont
Université Sainte-Anne

Résumé

Pour divers travaux pédagogiques, j'ai recueilli des récits populaires auprès de conteurs de Pubnico-Ouest. Parmi les particularités locales, plusieurs témoins combinent l'anglais et le français naturellement, ce qui reflète le bilinguisme fonctionnel de la population. Je me suis donc efforcée de transcrire mot à mot les narrations des informateurs, en respectant et en restant fidèle à la langue des conteurs, car il fallait préserver à l'écrit la spécificité orale de la région sans perturber la compréhension. Toutefois, cette méthode, qui régularise la graphie tout en conservant le mot-à-mot de la transcription, rend laborieuse la lecture pour ceux que rebute cette combinaison inhabituelle de l'anglais et du français. Faut-il corriger, récrire ou traduire les récits oraux de mon corpus pour les rendre accessibles au grand public? Comment alors rester fidèle aux récits des conteurs et à la langue macaronique qui représente leur réalité?

Dans le passé, plusieurs folkloristes, voulant rendre leurs textes aussi fidèles que possible, firent des travaux de linguistes; ils se basèrent sur une approche phonétique, ce qui causa plusieurs problèmes au niveau de la compréhension. Heureusement, avec le temps, les règles des transcrip-teurs se sont modifiées. Vers la fin des années 1970, dans la collection « Mémoire d'hommes », on nous proposa une méthode de transcription plus adéquate, et acceptable¹. Cette méthode, qui régularisait la graphie tout en conservant la transcription mot à mot, était basée sur deux principes :

Le premier est empreint de *respect et de fidélité à l'égard de la langue du conteur*, c'est-à-dire la reproduction intégrale de son vocabulaire et de sa syntaxe. Le second principe est celui de *l'accessibilité de la transcription*, non seulement aux initiés, universitaires, étudiants et dilettantes, mais à tous ceux que le document de littérature orale intéresse, qu'ils soient des francophones ou même des étrangers capables de lire le français.²

Plusieurs se sont inspirés de cette formule, y compris le folkloriste Barry-Jean Ancelet, qui propose une méthode similaire dans un article

1. Jean-Pierre Pichette, « Notre transcription », dans Conrad Laforte, *Menteries drôles et merveilleuses – Contes traditionnels du Saguenay*, Montréal, Quinze, « Mémoires d'homme », 1978, p. 11–21.
2. *Id.*, p. 15.

intitulé « La politique socio-culturelle de la transcription : la question du français louisianais »³.

Pour divers travaux pédagogiques, j'ai recueilli des récits populaires auprès de conteurs acadiens du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Dans le cadre de ma maîtrise, j'ai mené un important travail de terrain sur la tradition orale de Pubnico-Ouest⁴. Il s'agissait d'évaluer le potentiel folklorique de cette région acadienne. Plus d'une centaine de textes ont été transcrits et classés; ce sont des contes, des récits légendaires, des blagues, des anecdotes et des mystifications. Voulant illustrer la richesse de la langue du milieu, j'ai d'abord produit des relevés semi-phonétiques; cependant, comme l'explique Barry-Jean Ancelet, « *la méthode de transcription de doit pas gêner le message du texte* »⁵. Effectivement, je voulais que mes transcriptions s'intéressent moins à la prononciation qu'à la communication des idées. Je me suis donc surtout basée sur les règles de transcription pratiquées depuis une trentaine d'années, notamment par les ethnologues Jean-Pierre Pichette et Barry-Jean Ancelet⁶. Toutefois, parmi les particularités locales, plusieurs témoins combinent l'anglais et le français naturellement, et cette méthode qui régularise la graphie tout en conservant le mot-à-mot de la transcription rend laborieuse la lecture pour ceux que rebute cette combinaison inhabituelle de l'anglais et du français. Faut-il corriger, récrire ou traduire les récits oraux de mon corpus pour les rendre accessibles au grand public? Comment alors rester fidèle aux récits des conteurs et à la langue macaronique qui représente leur réalité? Cet exposé présente quelques conclusions ou problèmes soulevés en songeant à la publication des récits oraux des Acadiens de Pubnico-Ouest, mon village d'origine.

Pour commencer, Pubnico est un petit village de pêche qui comprend une population d'environ 2000 âmes, composée d'Acadiens et de quelques anglophones. Comme leurs cousins, ils ont été déportés aux colonies américaines, mais ils sont revenus. Puisqu'il est encore habité par les descendants de son fondateur, Pubnico est considéré comme le plus

-
3. Barry-Jean Ancelet, « La politique socio-culturelle de la transcription : la question du français louisianais », dans *Présence francophone*, n° 43, 1993, p. 47–61.
 4. Carmen d'Entremont, « Contes, légendes, histoires et mystifications — La tradition orale de Pubnico-Ouest », mémoire (maîtrise ès arts), University of Louisiana at Lafayette, 2006, viii–340 pages. Cartes. [Direction : Barry-Jean Ancelet.]
 5. Ancelet, *op. cit.*, p. 48.
 6. Pour une application de ces méthodes, voir, par exemple, les récits transcrits dans Jean-Pierre Pichette, *Anthologie de la littérature orale du Canada français*, Sudbury, Université de Sudbury, 1999; Barry-Jean Ancelet et Elemore Morgan, *Musiciens cadiens et créoles*, Austin, Texas UP, 1984; et Barry-Jean Ancelet, *Cajun and Creole Folktales: the French oral tradition of South Louisiana*, Jackson, UP of Mississippi, 1994.

vieux village acadien toujours occupé par des Acadiens. De nos jours, on fait souvent référence aux « Pubnicos », puisqu'une série de villages portant des variations du même nom entourent le havre de Pubnico. Les Acadiens qui occupaient la partie sud de Pubnico-Est ont été fortement assimilés et ne parlent plus le français, à part quelques aînés. Le côté ouest est constitué d'Acadiens auxquels se sont mêlés quelques anglophones. Quiconque connaît les gens de Pubnico-Ouest sait qu'ils ont un parler distinctif. Parmi les facteurs qui auraient pu influencer la tradition orale du milieu, il y a les contacts avec les voisins acadiens, micmacs et anglais, l'industrie de la pêche et l'émigration aux États-Unis, et surtout le système scolaire. Comme beaucoup d'Acadiens, les gens de ce village furent longtemps privés d'écoles françaises. L'anglais fut la seule langue valorisée à l'école au début. Sally Ross, dans *Les écoles acadiennes en Nouvelle-Écosse*, montre qu'au début du xx^e siècle, le système scolaire fut foncièrement assimilateur⁷. Elle cite les remarques intéressantes d'une résidente de Pubnico-Ouest qui fut initiée à l'anglais à l'école vers la fin des années 1930 et qui réalisa plus tard qu'on avait voulu l'assimiler :

Dans le temps, on n'avait pas de choix et on y pensait pas trop, mais aujourd'hui quand j'y pense, je trouve ça horrible... Les religieuses se parlaient entre elles en anglais, c'était la règle. Oui, les Acadiennes se parlaient en anglais... Je me demandais si on essayait de nous assimiler... J'ai demandé à une ex-religieuse qui est une parente avec moi. Et elle a dit : « Mais bien sûr. C'était dans notre règle. Il fallait assimiler les Acadiens. »⁸

Dès le départ, la langue des Acadiens fut mise dans une position d'infériorité. Les enfants, ne connaissant que le français, furent obligés de tout apprendre dans une autre langue, ce qui fut fort désavantageux. Des générations d'Acadiens sont devenues victimes du système scolaire. N'ayant eu la possibilité d'apprendre à maîtriser aucune langue, les gens n'étaient à l'aise ni en français ni en anglais. Ils ont donc développé un fort complexe d'insécurité, ce qui favorisait en fait l'éducation dans l'autre langue; Sally Ross précise : « *En contribuant à l'insécurité linguistique de l'élève en français, l'école le poussait indirectement à s'exprimer de plus en plus en anglais parce que l'on se sent habituellement moins humilié quand on fait des fautes dans la langue de l'autre.* »⁹ En outre, désirant que leurs

7. Sally Ross, *Les écoles acadiennes en Nouvelle-Écosse 1758–2000*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 2001.

8. *Id.*, p. 90.

9. *Id.*, p. 92.

enfants réussissent dans le monde du travail, les parents choisissaient d'ignorer le problème de l'assimilation.

Enfin, après la proclamation de la *Loi sur les langues officielles* en 1969, on a vu l'implantation d'écoles acadiennes. À partir de 1976, on élaborait des programmes français dans les régions d'Argyle et de Clare. Toutefois, psychologiquement, la situation ne s'améliora pas, car avec la francisation des écoles élémentaires fut implantée une politique interdisant l'utilisation de l'anglais dans la salle de classe et dans la cour de l'école. On a même été jusqu'à prendre des mesures punitives¹⁰. De plus, on enseignait aux jeunes Acadiens que leur français était un « mauvais français ». Plusieurs se sont intéressés à la situation du français à Pubnico-Ouest. On a formé des associations telles que la Société historique acadienne de Pubnico, fondée en 1973, et l'association Le Réveil, pour s'efforcer de préserver les anciennes valeurs et traditions. Malgré les efforts de certains militants, aujourd'hui, dans la cour d'école de Pubnico-Ouest, et en dehors de l'école, l'anglais a tendance à dominer, comme le souligne Roseline LeBlanc : « *Si j'allais à l'école ici et si je me mettais un bandeau à l'heure de la récréation, je penserais que je suis dans une école anglaise.* »¹¹ Les gens éprouvent toujours de la difficulté dans le perfectionnement des langues; le sentiment d'infériorité et surtout les problèmes de communication vécus par la population depuis le début ont influencé la tradition orale du milieu. L'anglais, devenu la langue de choix de plusieurs Acadiens à l'écrit et, dans certains cas, à l'oral, est de plus en plus présent dans le parler régional.

En général, les récits recueillis étaient racontés dans le parler de la région, ce qui a permis aux informateurs de raconter facilement. Il s'agissait aussi de conversations entre locuteurs de la même région, ce qui aidait généralement à éviter l'hypercorrection de la part des conteurs. Comme je l'ai déjà mentionné, la majorité des informateurs combinent l'anglais et le français naturellement, ce qui reflète le bilinguisme fonctionnel de la population. Toutefois, certains, surtout les enseignantes, firent un effort pour standardiser leur français. Dans le cadre de mon projet de maîtrise, je me suis donc efforcée de transcrire mot à mot les narrations des informateurs, en respectant et en restant fidèle à la langue des conteurs, car il fallait préserver à l'écrit la spécificité orale de la région. Il ne faut surtout pas croire que ce parler acadien est du « mauvais français ». Les vieux mots qui le caractérisent sont des bijoux de notre héritage linguistique qu'il ne faut ni oublier ni remplacer par des mots contemporains. J'inclus dans mes transcriptions les régionalismes, les archaïsmes, les anglicis-

10. *Id.*, p. 136.

11. *Id.*, p. 137.

mes et les mots directement empruntés à l'anglais, puisque ces éléments composent notre langue populaire telle que nous continuons de la parler. C'est un élément fort important de l'identité des gens de Pubnico. Pour cette raison, j'ai été amenée à valoriser cette langue et à représenter sa richesse. La graphie est basée sur l'orthographe française autant que possible, mais avec certaines adaptations aux niveaux du lexique et de la syntaxe (par exemple : « *je vas* » pour *je vais*, « *j'avons* » pour *nous avons*). Voulant préserver la nature orale des récits, j'ai choisi, par exemple, de conserver des formes s'écartant de la langue correcte, comme « *chevals* » [*chevaux*], « *pis* » [*puis*], « *z-eux* » [*eux*], « *deusse* » [forme féminine de *deux*], « *este* » [*cet* ou *cette*] et « *icitte* » [*ici*], et d'incorporer les mots empruntés à l'anglais. Pour ce qui est des verbes d'origine anglaise adaptés à la morphologie française, comme « *planer* » [*planifier*] ou « *backer* » [*reculer*], je respecte l'orthographe anglaise, tout en incorporant la morphologie française pour les terminaisons. Suivant l'exemple de la majorité des ethnologues, je les présente en italique et, pour clarifier certains termes ou passages ambigus, j'ajoute un mot ou une courte explication entre crochets. Pour les termes acadiens comme « *qu'ri* » [*quérir*], « *molue* » [« *morue* »] ou « *subler* » [*siffler*], je me suis surtout basée sur les dictionnaires régionaux de Pascal Poirier¹² et d'Yves Cormier¹³. De plus, j'ai choisi de garder un certain nombre de répétitions inutiles, comme les incises « *il dit* » et « *elle dit* », afin de conserver l'essence du style oral. Certaines tournures de phrases et certains éléments de vocabulaire et de grammaire ne sont pas représentatifs du français courant et j'admets que certains choix pourraient gêner les littéraires et les linguistes, et peut-être même rendre difficile la lecture pour certaines gens, surtout les lecteurs qui ne sont pas parfaitement bilingues. Il s'agit néanmoins d'une transcription acceptable, qui n'est pas impossible à comprendre et qui représente une certaine réalité linguistique. Mon intention a été de préserver, à l'écrit, la spécificité orale de la région sans trop déranger la compréhension ou le contenu. Alain Doucet note : « *La littérature orale est essentiellement littérature du peuple et elle emploie le parler du peuple. Si nous la polissons trop, nous la privons du cachet particulier qui en fait le charme.* »¹⁴ Le parler des Acadiens de Pubnico-Ouest représente notre réalité; cela serait un mensonge de le représenter autrement.

12. Yves Cormier, *Dictionnaire du français acadien*, avec la collaboration d'Esther Poirier, Saint-Laurent, Fides, 1999, 442 pages.
13. Pascal Poirier, *Le glossaire acadien*, édition critique établie par Pierre M. Guérin, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994, 443 pages.
14. Alain Doucet, *La littérature orale de la Baie Sainte-Marie*, Québec, Éditions Ferland, 1965, p. 5

Depuis l'achèvement de mon mémoire de maîtrise, je songe à la possibilité de diffuser mon répertoire à un public plus étendu et je me rends compte que la méthode utilisée, qui était tout à fait respectable pour un projet de maîtrise, n'est pas nécessairement adéquate pour d'autres catégories de lecteurs, surtout les chercheurs francophones qui devront, pour saisir le sens des textes bilingues, perdre le temps de traduire les récits (voir l'**annexe 1**, avec la version originale). Les lecteurs parfaitement bilingues ne verront peut-être aucun problème dans cette version originale; en outre, plusieurs d'entre eux, appréciant le vocabulaire des informateurs, trouveront un certain plaisir dans ce genre de lecture. Cependant, si je décide de publier mes textes bilingues, mon public sera largement réduit et, dans certains cas, on négligera le message du texte; c'est inévitable. Voulant cibler le grand public, je me sens obligée de reconsidérer mes récits originaux, car je ne veux surtout pas que le texte devienne une distraction pour le lecteur. Or, depuis des années, les ethnologues rejettent les transcriptions « retravaillées » ou « standardisées », car en plus d'assurer la lisibilité d'un document, il faut maintenir sa valeur scientifique. Alors, comment rendre ces récits accessibles au grand public sans tomber dans la réécriture des textes? Comment plaire à tous les lecteurs, tout en restant fidèle à la langue du conteur?

Comme nous l'indique le titre de ces journées d'étude, il faut toujours commencer en se demandant « pour qui » nous publions. D'habitude, lorsque le destinataire est déterminé, la question du « comment » suit. Cependant, ce n'est pas aussi évident lorsque, comme dans mon cas, on veut cibler plusieurs catégories de lecteurs. Récemment, j'ai compris que mon mémoire de maîtrise représentait une source nouvelle, qui servira non seulement à la communauté universitaire pour les études comparées sur la littérature orale, mais peut-être aussi comme outil pédagogique pour les enseignants et comme recueil pour les conteurs, les artistes et autres animateurs culturels. Puisque très peu de recherches ont été menées à Pubnico dans le domaine de la tradition orale, je voudrais surtout intéresser les chercheurs et spécialistes francophones qui œuvrent dans ce domaine. Sachant qu'un certain nombre de lecteurs ne seront pas à l'aise avec la version originale, il me semble que la solution serait, comme le proposent plusieurs folkloristes, d'offrir une traduction ou une courte explication entre crochets pour clarifier les passages anglais ou ambigus, ou encore d'ajouter des notes en bas de page ou en marge. Comme cela, les lecteurs n'auront pas à deviner le sens des mots. La majorité des gens n'ont aucun problème vis-à-vis d'un texte qui incorpore à l'occasion une expression acadienne ou un mot anglais; en fait, cela ajoute un peu de charme. Cependant, qu'est-ce que cela donne lorsqu'il y a tout simplement trop d'anglais (voir l'**annexe 2**, avec version originale accompagnée

de la traduction entre crochets)? Est-ce que les nombreux passages entre crochets nuisent à la lecture ou font distraction? Est-ce que la forme choisie perturbe le message?

Pour le lecteur qui n'aura pas à se fier aux traductions, la réponse sera probablement non, puisqu'il lira les textes naturellement, en ignorant la majorité des notes. Cependant, la lecture, pour ceux qui doivent se fier aux notes, sera plutôt accablante. Ces lecteurs devront sauter inlassablement du texte original aux passages entre crochets. Pour éviter de surcharger les textes et de causer des problèmes au niveau de la compréhension ou de la présentation, je pourrais offrir une version adaptée en français. Pour celui qui ne lit pas l'anglais couramment, le texte traduit gênerait moins. Cependant, les chercheurs et les écrivains, conteurs ou autres personnes familières de ce bilinguisme fonctionnel ne seront pas nécessairement à l'aise avec une telle adaptation, parce qu'ils apprécient plutôt la version originale présentée dans le style naturel des conteurs. À première vue, comme je souhaite intéresser plusieurs catégories de lecteurs possibles, la solution que je propose serait de publier deux versions en regard : le texte original dans la langue du conteur et la version adaptée en français, sans laquelle un certain nombre de lecteurs auraient de la difficulté à saisir le sens (voir l'**annexe 3**, avec les deux versions en regard). Néanmoins, cette méthode soulève un nouveau débat, car le texte adapté, qui suit toujours le mot-à-mot, est rempli de fautes lexicales et grammaticales qui ne sont pas conformes au français courant. Quelle formule adoptée pour réussir à produire une traduction qui sera acceptée par la majorité? Pour intéresser les éditeurs, il faudrait sans doute envisager une réécriture des récits. Or dans ce cas, ce n'est plus un document oral. Après tout, le but de l'ethnologue est de rendre à l'écrit les récits oraux et non pas de réécrire. Idéalement, si je voulais aussi intéresser les folkloristes anglophones, est-ce que je devrais offrir en plus une version anglaise? Peut-être. Cependant, comme vous le voyez par le dernier tableau synoptique (voir l'**annexe 4**, avec les trois versions, dont une adaptée en anglais), cette méthode prend beaucoup de place et serait désagréable dans une même publication. Il est tout simplement impossible de plaire à tous; je pourrais passer des jours à chercher la meilleure méthode pour finalement ne plaire à personne.

Pour conclure, il semble que ce soit le troisième exemple, c'est-à-dire celui qui présente en regard la version originale et la version adaptée, qui conviendrait au plus grand nombre de lecteurs. Cependant, il faut toujours revenir à la question fondamentale : pour qui publions-nous? Puisque je voudrais surtout cibler les spécialistes qui s'intéressent au document oral, je penche plutôt vers la deuxième option, celle qui est accompagnée de la traduction entre crochets, puisqu'elle accorde la priorité au docu-

ment original et qu'elle représente mieux la langue du milieu et qu'elle est donc plus fidèle à la langue du conteur. De plus, cette formule n'oblige pas le lecteur français à être bilingue et elle respecte le grand public. Cela étant dit, il faudrait donc réserver pour une autre publication la possibilité d'offrir une traduction anglaise, par exemple aux enseignants ou aux artistes intéressés par la tradition orale.

Annexe 1 : « Le demi-chou » – Version originale

J'étais dans la *valley*, j'ai arrêté à un *vegetable stand*. Un des *clerks* qu'était là, un jeune homme, a venu. Il a dit :

– *May I help you?*

J'ai dit :

– *Yes, I'd like to buy a half cabbage.*

– Oh, il a dit, *I'm sorry, we sell whole cabbages, we don't sell half cabbages.*

So j'ai fait un franc fou de moi-même. J'ai dit :

– *It's the accent isn't it?*

J'ai dit :

– *It's because I'm French.*

J'ai pensé de *really starter* l'affaire, tu sais, les Anglais et les Français. So, *really*, le gars était excité, tu sais. Il a marché au *boss* et moi j'ai *tiptoé* par derrière. Il s'avait jamais aperçu [que] je le suivais. Il a dit au *boss* :

– *There's a damn fool, a real idiot out there who wants to buy half a cabbage.*

Et le *boss* a [re]gardé, il a dit :

– *And who's the guy behind you?*

Et il s'a viré de bord, il a dit :

– *And this nice man here wants to buy the other half.*

Collection Carmen d'Entremont. Version de Laurent d'Entremont, racontée à Pubnico-Ouest-le-Bas (Nouvelle-Écosse), le 12 juillet 2005.

Annexe 2 : « Le demi-chou » – Version originale (accompagnée de la traduction)

J'étais dans la *valley* [vallée], j'ai arrêté à un *vegetable stand* [étalage de légumes]. Un des *clerks* [commis] qu'était là, un jeune homme, a venu. Il a dit :

— *May I help you ?* [Puis-je vous aider ?]

J'ai dit :

— *Yes, I'd like to buy a half cabbage* [Oui, je voudrais acheter un demi-chou].

— Oh, il a dit, *I'm sorry, we sell whole cabbages, we don't sell half cabbages* [je m'excuse, nous vendons des choux entiers, nous ne vendons pas de demi-choux].

So [Alors] j'ai fait un franc fou de moi-même. J'ai dit :

— *It's the accent isn't it ?* [C'est l'accent, n'est-ce pas ?]

J'ai dit :

— *It's because I'm French* [C'est parce que je suis Français].

J'ai pensé de *really starter* [réellement commencer] l'affaire, tu sais, les Anglais et les Français. *So, really*, [Alors, vraiment] le gars était excité, tu sais. Il a marché au *boss* [patron] et moi j'ai *tiptoé* [marché sur la pointe des pieds] par derrière. Il s'avait jamais aperçu [que] je le suivais. Il a dit au *boss* :

— *There's a damn fool, a real idiot out there who wants to buy half a cabbage.* [Il y a un maudit fou, un vrai idiot là qui veut acheter un demi-chou].

Et le *boss* a [re]gardé, il a dit :

— *And who's the guy behind you ?* [Et qui est ce gars derrière toi ?]

Et il s'a viré de bord, il a dit :

— *And this nice man here wants to buy the other half* [Et ce gentil homme-ci veut acheter l'autre moitié].

Collection Carmen d'Entremont. Version de Laurent d'Entremont, racontée à Pubnico-Ouest-le-Bas (Nouvelle-Écosse), le 12 juillet 2005.

Annexe 3 : « Le demi-chou »

Version originale (macaronique)

J'étais dans la *valley*, j'ai arrêté à un *vegetable stand*. Un des *clerks* qu'était là, un jeune homme, a venu. Il a dit :

– *May I help you?*

J'ai dit :

– *Yes, I'd like to buy a half cabbage.*

– Oh, il a dit, *I'm sorry, we sell whole cabbages, we don't sell half cabbages.*

So j'ai fait un franc fou de moi-même. J'ai dit :

– *It's the accent isn't it?*

J'ai dit :

– *It's because I'm French.*

J'ai pensé de *really starter* l'affaire, tu sais, les Anglais et les Français. *So, really*, le gars était excité, tu sais. Il a marché au *boss* et moi j'ai *tiptoé* par derrière. Il s'avait jamais aperçu [que] je le suivais. Il a dit au *boss* :

– *There's a damn fool, a real idiot out there who wants to buy half a cabbage.*

Et le *boss* a [re]gardé, il a dit :

– *And who's the guy behind you?*

Et il s'a viré de bord, il a dit :

– *And this nice man here wants to buy the other half.*

Version adaptée (en français)

J'étais dans la vallée, j'ai arrêté à un étalage de légumes. Un des commis qu'était là, un jeune homme, a venu. Il a dit :

– Puis-je vous aider?

J'ai dit :

– Oui, je voudrais acheter un demi-chou.

– Oh, il a dit, je m'excuse, nous vendons des choux entiers, nous ne vendons pas de demi-choux.

Alors j'ai fait un franc fou de moi-même. J'ai dit :

– C'est l'accent, n'est-ce pas?

J'ai dit :

– C'est parce que je suis Français.

J'ai pensé de réellement commencer l'affaire, tu sais, les Anglais et les Français. Alors, vraiment le gars était excité, tu sais. Il a marché au patron et moi j'ai marché sur la pointe des pieds par derrière. Il s'avait jamais aperçu que je le suivais. Il a dit au patron :

– Il y a un maudit fou, un vrai idiot là qui veut acheter un demi-chou.

Et le patron a regardé, il a dit :

– Et qui est ce gars derrière toi?

Et il s'a viré de bord, il a dit :

– Et ce gentil homme-ci veut acheter l'autre moitié.

Collection Carmen d'Entremont. Version de Laurent d'Entremont, racontée à Pubnico-Ouest-le-Bas (Nouvelle-Écosse), le 12 juillet 2005.

Annexe 4 : « Le demi-chou (The half cabbage) »

Version originale
(macaronique)

J'étais dans la valley, j'ai arrêté à un vegetable stand. Un des clerks qu'était là, un jeune homme, a venu. Il a dit :

— *May I help you?*

J'ai dit :

— *Yes, I'd like to buy a half cabbage.*

— Oh, il a dit, *I'm sorry, we sell whole cabbages, we don't sell half cabbages.*

So j'ai fait un franc fou de moi-même. J'ai dit :

— *It's the accent isn't it?*

J'ai dit :

— *It's because I'm French.*

J'ai pensé de *really starter* l'affaire, tu sais, les Anglais et les Français. *So, really*, le gars était excité, tu sais. Il a marché au boss et moi j'ai *tiptoeé* par derrière. Il s'avait jamais aperçu [que] je le suivais. Il a dit au boss :

— *There's a damn fool, a real idiot out there who wants to buy half a cabbage.*

Et le boss a [re]gardé, il a dit :

— *And who's the guy behind you?*

Et il s'a viré de bord, il a dit :

— *And this nice man here wants to buy the other half.*

Version adaptée
(en français)

J'étais dans la vallée, j'ai arrêté à un étalage de légumes. Un des commis qu'était là, un jeune homme, a venu. Il a dit :

— Puis-je vous aider?

J'ai dit :

— Oui, je voudrais acheter un demi-chou.

— Oh, il a dit, je m'excuse, nous vendons des choux entiers, nous ne vendons pas de demi-choux.

Alors j'ai fait un franc fou de moi-même. J'ai dit :

— C'est l'accent, n'est-ce pas?

J'ai dit :

— C'est parce que je suis Français.

J'ai pensé de réellement commencer l'affaire, tu sais, les Anglais et les Français. Alors, vraiment le gars était excité, tu sais. Il a marché au patron et moi j'ai marché sur la pointe des pieds par derrière. Il s'avait jamais aperçu que je le suivais. Il a dit au patron :

— Il y a un maudit fou, un vrai idiot là qui veut acheter un demi-chou.

Et le patron a regardé, il a dit :

— Et qui est ce gars derrière toi?

Et il s'a viré de bord, il a dit :

— Et ce gentil homme-ci veut acheter l'autre moitié.

Version adaptée
(en anglais)

I was in the valley. I stopped by a vegetable stand. One of the clerks who was there, a young man, came over. He said:

— *May I help you?*

I said:

— *Yes, I'd like to buy a half cabbage.*

— *Oh, he said, I'm sorry, we sell whole cabbages, we don't sell half cabbages.*

So, I made a real fool of myself. I said:

— *It's the accent isn't it?*

I said:

— *It's because I'm French.*

I thought of really starting something, you know, the English and the French. So, really, the guy was wound up, you know. He walked up to the boss and I tiptoed behind him. He hadn't noticed that I had followed him. He said to the boss:

— *There's a damn fool, a real idiot out there who wants to buy half a cabbage.*

And the boss looked over, he said:

— *And who's the guy behind you?*

He turned around, he said:

— *And this nice man here wants to buy the other half.*

Collection Carmen d'Entremont. Version de Laurent d'Entremont, racontée à Pubnico-Ouest-le-Bas (Nouvelle-Écosse), le 12 juillet 2005.